

Gardanne, le 31 octobre 2016



Le Président

à

Objet : Rencontre des élus de Chartes forestières de territoires

Réf. : PV/MG/16/99

Mesdames et Messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous convier à la Rencontre des élus des Chartes forestière et élus porteurs de projets forestiers, dont vous trouverez l'ordre du jour en pièce jointe, et qui se tiendra :

Mardi 29 novembre 2016 de 9h45 à 16h00
Pavillon du Roy René - Valabre CD7 13120 Gardanne

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur :

- ✓ la place de la forêt dans les compétences des nouvelles collectivités
- ✓ la mise en œuvre de politiques foncières forestières
- ✓ les opportunités actuelles de valoriser le pin d'Alep en bois d'œuvre à l'échelle territoriale

N'hésitez pas à associer à cette réunion l'ensemble des élus de votre territoire mobilisés sur ces questions.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès des Communes forestières, par téléphone au 04 42 65 78 13 ou par email à l'adresse philippe.viel@communesforestieres.org.

Comptant vivement sur votre participation, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les élus, en l'expression de mes sentiments distingués.

Michel GRAMBERT

Pièce jointe :

- Ordre du Jour

Rencontre des élus porteurs de politiques forestières territoriales en Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORDRE DU JOUR

29 novembre 2016, Gardanne

9h45 – 16h45

09h45 – 10h00 : Accueil des participants

10h00 – 10h10 : Introduction

10h10 – 11h10 : Place de la forêt dans les compétences des nouvelles collectivités

- Compétences forêt et échelles territoriales : Région, Département, EPCI, Commune
- Prendre en compte les questions forestières dans les SCOT – Retour d'expérience de la Provence verte (Var) - Fédération des SCoT
- Echanges

11h10 – 12h30 : Intérêt opportunités et modalités de mise en place d'une politique foncière pour la forêt

- Les différents leviers d'action d'un élu pour agir sur le foncier
- Enjeux qualifiables à partir de la donnée disponible – l'exemple du Plan d'Approvisionnement Territorial de l'Embrunais-Savinois
- Retour d'expérience sur les biens vacants et sans maître – Charte forestière de territoire de l'Ubaye Pays de Seyne
- Echanges sur le sujet

12H30 – 14h00 – Déjeuner

14h00 – 16h30 : L'implication des élus pour la valorisation du pin d'Alep

- Avancement de la caractérisation du pin d'Alep
- Retour d'expérience du Parc Naturel Régional des Alpilles
- Présentation de l'action 2017-2022 « Le pin d'Alep, source d'économie et d'emploi sur les territoires »
- Partenariat proposé aux élus impliqués ou souhaitant s'impliquer dans la valorisation du pin d'Alep : démarches sylvicoles pilotes, structuration de filières territoriales de transformation, projets exemplaires...
- Echanges

16h30 – 16h45 Clôture